



CANTON DU VALAIS

Commune :

N° dossier

N° contribuable

Impôts cantonaux et communaux
Impôt fédéral direct

Déclaration des personnes physiques

2006

Le guide annexé renseigne sur la manière de remplir cette déclaration. Nous vous invitons donc à la remplir conformément à la vérité, à la signer et à la renvoyer sous enveloppe affranchie, à l'Administration communale jusqu'au

Reçue à la commune le : .....

Situation personnelle, professionnelle et familiale au 31 décembre 2006 (ou à la fin de l'assujettissement à l'impôt)

Form section 1: Contribuable, respectivement époux and Epouse. Includes fields for AVS number, date of birth, arrival date, profession, and employment details.

Contact information fields: Tél. (privé), Tél. (prof.), Mobile, E-mail, Représentant, Fax.

Charges de famille (Marquer d'une croix les personnes qui vivent en ménage commun avec le contribuable veuf, divorcé ou célibataire). a) Enfants mineurs n'exerçant pas une activité à but lucratif et apprentis et étudiants dont le contribuable doit pourvoir à l'entretien dans une mesure prépondérante (voir le guide)

Table with 5 columns: X, Nom et prénom, Date de naissance (jour, mois, année), Entreprise ou établissement d'instruction, Date de clôture (jour, mois, année).

Table with 5 columns: X, Nom et prénom, Date de naissance, Lien de parenté, Domicile/Adresse, Montant à charge.

IMPORTANT Si vous souhaitez remplir votre prochaine déclaration d'impôt 2007 (en février/mars 2008) avec le programme VSTAX07 disponible sur internet: www.vs.ch/vstax, ou la faire remplir par un représentant fiscal (fiduciaire, avocat...), veuillez cocher la case ci-après: [ ] = dans cette situation vous recevrez uniquement une information sur les données de base de votre dossier ainsi que le bulletin de versement pour l'obtention d'une prolongation du délai pour le dépôt de la déclaration.

# Déductions

DÉDUCTIONS 2006  
SANS LES CENTIMES

<b>17. Intérêts passifs</b>		
a) attribués à des dettes agricoles . . . . .	1710	
b) intérêts passifs privés (intérêts de leasing, crédit à la consommation, crédit de construction, frais d'actes d'emprunts: <i>non déductibles</i> ) . . . . .	1720	
<b>18. Frais d'administration des titres</b> . . . . .	1800	
<b>19. Dépenses professionnelles des salariés</b>		
a) Contribuable respectivement époux (selon annexe 2 chiffre 5) . . . . .	1910	
b) Epouse (selon annexe 2 chiffre 6) . . . . .	1920	
<b>20. Autres déductions</b> (y compris les cotisations AVS non déduites - à préciser) . . . . .	2000	
<b>21. Cotisations à des institutions de prévoyance professionnelle</b> 2 <sup>e</sup> pilier, caisse de pension, dans la mesure où elles ne sont pas déjà déduites et en particulier le rachat des années d'assurance . . . . .	2100	
<b>22. Cotisations à des formes reconnues de prévoyance individuelle liée</b> (pilier 3a)		
contribuable: Institution et N° de police (joindre les attestations) . . . . .	2210	
conjoint: Institution et N° de police (joindre les attestations) . . . . .	2220	
<b>23. Total des déductions</b> (Chiffres 17 à 22) . . . . .	2300	
<b>24. Revenu net</b> (Chiffre 16 moins chiffre 23) . . . . .	2400	

# Impôt cantonal et communal

Fr.  
SANS LES CENTIMES

<b>25. Déductions personnelles</b> ( <i>se référer au guide</i> )	<b>REPORT DU CHIFFRE 24</b>	
a) pour enfant à charge . . . . .	2510	
b) pour autre personne à charge . . . . .	2511	
c) pour les frais de garde des enfants ou des invalides jusqu'à 16 ans . . . . .	2512	
d) les frais d'internat ou de famille d'accueil (étudiant du degré secondaire) . . . . .	2513	
e) sur l'un des revenus du travail des conjoints, max. Fr. 5'770.- sur le revenu le plus bas . . . . .	2520	
f) pour pensions, rentes, contrats viagers . . . . .	2530	
g) pensions alimentaires versées, rentes et charges durables et revenus non soumis au canton (à préciser nom et adresse du destinataire) . . . . .	2531	
h) prestations en capital déclarées sous ch. 10, imposées séparément (art. 33 LF) / Bénéfice de liquidation Fr. [ ] . . . . .	2540	
i) gains de loterie déclarés sous chiffre 12c, imposés séparément (art. 33 bis LF 76) . . . . .	2541	
j) primes d'assurance vie, maladie et accidents; intérêts de capitaux d'épargne (selon annexe 2 ch. 7) . . . . .	2560	
k) frais de maladie et de guérison . . . . . Fr. [ ] frais liés à un handicap . . . . . + Fr. [ ]	2565	
l) déduction pour les rentiers AVS ou AI vivant dans des établissements médico-sociaux . . . . .	2566	
m) prestations bénévoles versées à des personnes morales . . . . . Fr. [ ]	2570	
n) sur le revenu des apprentis et des étudiants, max. Fr. 7'130.- . . . . .	2580	
o) revenu déterminant hors du canton (non soumis en Valais) . . . . .	2590	
<b>26. Revenu net imposable (chiffre 24 moins chiffre 25)</b>	2600	
Revenu déterminant le taux . . . . .	2610	

# Impôt fédéral direct

<b>27. Déductions personnelles</b> ( <i>se référer au guide</i> )	<b>REPORT DU CHIFFRE 24</b>	
a) différence entre la loi cantonale et la loi fédérale (+ ou -) . . . . .	2710	
b) frais de maladie et de guérison et frais liés à un handicap . . . . .	2720	
c) prestations bénévoles versées à des personnes morales . . . . .	2730	
d) pensions alimentaires versées, rentes et charges durables . . . . .	2740	
e) pour chaque enfant au-dessous de 18 ans et au-dessus faisant un apprentissage ou des études, et pour chaque personne nécessiteuse à l'entretien de laquelle le contribuable pourvoit Fr. 6'100.- . . . . .	2750	
f) sur l'un des revenus du travail des conjoints, max. Fr. 7'600.- sur le revenu le plus bas . . . . .	2760	
g) sur pensions, rentes, contrats viagers et autres . . . . .	2770	
h) primes, cotisations d'assurances et intérêts des capitaux d'épargne (selon annexe 2 chiffre 7) . . . . .	2780	
i) prestations en capital déclarées sous ch. 10 imposées séparément (art. 38 LIFD) . . . . .	2790	
j) revenu déterminant hors du pays (non soumis en Suisse) . . . . .	2795	
<b>28. Revenu net imposable (chiffre 24 moins chiffre 27)</b>	2800	
Revenu déterminant le taux . . . . .	2810	

# Fortune au 31 décembre 2006

ou à la fin de l'assujettissement

## Actifs

### 29. Immeubles en Valais (à déclarer la valeur fiscale au 31.12.2006)

- a) Bâtiments **d'exploitation** sis sur la commune de domicile .....
- b) Biens-fonds **d'exploitation** sis sur la commune de domicile .....
- c) Bâtiments **d'exploitation** sis sur d'autres communes .....
- d) Biens-fonds **d'exploitation** sis sur d'autres communes .....
- e) Bâtiments **privés** sis sur la commune de domicile .....
- f) Biens-fonds **privés** sis sur la commune de domicile .....
- g) Bâtiments **privés** sis sur d'autres communes .....
- h) Biens-fonds **privés** sis sur d'autres communes .....

Valeur fiscale 31.12.2005		Valeur fiscale 31.12.2006
		2910
		2911
		2912
		2913
		2920
		2921
		2922
		2923

La distinction des immeubles d'exploitation et privés ne concerne que l'AVS.

➔ Les valeurs fiscales au 31.12.2005 peuvent être reprises à condition qu'aucune modification cadastrale ne soit intervenue dès cette date.

### 30. Fortune mobilière placée dans une exploitation appartenant au contribuable

- a) **Bétail**: report du total de l'annexe à la déclaration des agriculteurs ..... 3010
- b) **Matériel d'exploitation du contribuable** (machines, outillage, véhicules, installations et mobilier d'exploitation etc.); marchandises; créances sur les clients (comptes débiteurs); titres et autres placements de capitaux de l'exploitation (désignés par la lettre E et F dans l'état des titres); caisse et autres éléments de l'actif de l'exploitation (selon bilan)..... 3020

### 31. Fortune placée dans des sociétés en nom collectif, en commandite ou simples; participation à des hoiries, des collectivité, des communautés familiales d'exploitation, etc., qui constituent une entité économique

Spécifications: ..... 3100

### 32. Titres et autres placements de capitaux selon total de l'état des titres (après déduction des placements de l'exploitation du contribuable qui figurent sous chiffre 30 b) ..... 3200

### 33. Véhicules privés, caravanes, mobilhomes, numéraires, billets de banque, or et autres métaux précieux, collections, œuvres d'art ..... 3300

### 34. Assurances sur la vie et assurances de rentes ayant une valeur de rachat

Société d'assurance	Année de conclusion	Année d'échéance	Somme assurée	%	Valeur de rachat
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total					3400

### 35. Total des actifs (chiffres 29 à 34) ..... 3500

## Passifs

36. Dettes commerciales au 31.12.2006.....	3600
37. Dettes agricoles au 31.12.2006.....	3700
38. Dettes privées au 31.12.2006.....	3800
39. Déduction forfaitaire.....	3900
40. Total des dettes et de la déduction forfaitaire (chiffres 36 à 39).....	4000
41. <b>Fortune nette imposable</b> (chiffre 35 moins chiffre 40).....	4100
42. Fortune dans un autre canton (spécification et lieu de situation).....	4200
43. Fortune à l'étranger (spécification et lieu de situation).....	4300
44. Fortune nette déterminante pour fixer le taux d'imposition (chiffre 41 + chiffre 42 + chiffre 43).....	4400

Celui qui ne déclare pas tous les éléments de revenu ou de fortune peut être puni d'une amende et, en cas de faux, d'emprisonnement.  
Le(s) soussigné(s) atteste(nt) que la présente déclaration et ses annexes ont été remplies conformément à la vérité.

Lieu et date: ..... Signature du contribuable: ..... Signature du conjoint: .....

### Annexes: A cocher ce qui convient

- Fascicule comptable
- Certificat de salaire
- Rentes AVS/AI
- Prestation en capital
- Assurances
- Etat des dettes
- 3e pilier A
- .....
- Annexe agricole
- Allocations familiales
- Caisse de retraite
- Chômage
- Etat des titres
- Cotisations AVS
- Divers
- .....

### En cas de remboursement (à vérifier et à compléter)

: à cocher si première saisie ou modification

Banque: .....

Siège: .....

N° de compte: .....

CCP privé: .....

# Revenu brut en Suisse et à l'étranger (usufruit compris)

## REVENU DE L'ACTIVITÉ / RENTES

### 1a. Revenu d'une activité indépendante

Commerce, artisanat, industries ou professions libérales selon bilans et comptes de pertes et profits annexés (y compris le rendement des immeubles commerciaux) .....

Pertes commerciales non absorbées .....

Cotisations AVS, personnelles non comptabilisées .....

Rendement des titres compris dans le compte de pertes et profits .....

Revenu d'une activité indépendante .....

### 1b. Revenu de sociétés en nom collectif, en commandite ou de société simple

Pertes commerciales non absorbées .....

Cotisations AVS, personnelles non comptabilisées .....

Revenu net .....

### 2. Revenu agricole et forestier

a) Selon annexe des agriculteurs (formule 2a ou 2b) .....

Cotisations AVS, personnelles non comptabilisées .....

Revenu net .....

b) Allocations familiales versées par la Confédération et le canton .....

### 3. Revenu d'une activité dépendante (après déduction des cotisations AVS+AI+APG+AC, AANP, AF et LPP)

a) Salaire avec les allocations et revenus en nature de tout genre .....

b) Prestations qui ne figurent pas dans le certificat de salaire

par ex. pourboires, allocations diverses, chômage partiel, etc. ....

### 4. Gains accessoires (selon annexe 2 chiffre 4)

a) Indépendants .....

b) Dépendants .....

### 5. Revenu d'administration de personnes morales

### 6. Rentes, pensions, revenus provenant de contrats d'entretien viager (joindre les justificatifs)

a) Rentes AVS et AI sans prestations complémentaires .....

b) Rentes, pensions, revenus de contrats d'entretien viager et autres rentes

Nature de la rente..... Début de la rente.....

### 7. Allocations pour perte de gain

a) Service militaire, prestations de l'assurance AI, chômage .....

b) Prestations non comprises ci-dessus (à préciser) .....

### 8. Total des revenus de l'activité lucrative / rentes

### 9. REVENU DE L'ACTIVITÉ/RENTES DU CONJOINT

	REVENUS 2006 SANS LES CENTIMES		REVENUS 2006 SANS LES CENTIMES
	Conjoint		Contribuable
100a		100	
110a	—	110	—
120a	—	120	—
130a	—	130	—
140a		140	
150a		150	
160a	—	160	—
170a	—	170	—
180a		180	
210a		210	
211a	—	211	—
212a		212	
220a		220	
310a		310	
320a		320	
410a		410	
420a		420	
500a		500	
600a		600	
610a		610	
720a		720	
721a		721	
800a		800	
900a			

## AUTRES REVENUS

### 10. Prestations en capital

Désignation exacte (contribuable) .....

Désignation exacte (conjoint) .....

### 11. Immeubles: Revenu de la fortune immobilière

a) immeubles en Valais (selon détail annexe 2, chiffre 1) .....

b) immeubles sis dans un canton confédéré (selon détail annexe 2, chiffre 2) .....

c) immeubles sis à l'étranger (selon détail annexe 2, chiffre 3) .....

(dont loyers de meublés: nbre de lits ..... Montant imposable |Fr. | 1240

### 12. Revenu de la fortune mobilière

a) titres ou avoirs privés .....

b) titres ou avoirs commerciaux .....

c) gains de loterie .....

### 13. Revenu provenant de successions non partagées ou d'autres masses de biens

Spécification: .....

### 14. Pensions alimentaires ou indemnités en capital en cas de divorce ou séparation


a) pour le conjoint Fr. ....

b) pour les enfants Fr. ....

### 15. Autres revenus (à préciser)

### 16. Total des revenus (chiffre 1 à 15)

1010	
1020	
1110	
1120	
1130	
1210	
1220	
1230	
1300	
1410	
1420	
1500	
1600	

IMPÔTS CANTONAUX ET COMMUNAUX 2006  IMPÔT FÉDÉRAL DIRECT 2006	<b>Etat des titres et autres placements de capitaux</b>  <b>Demande de remboursement 2006</b> <b>Impôt anticipé retenu en 2006</b>	CANTON DU VALAIS  Commune :  No	
--	---	---	---

**TRÈS IMPORTANT**

**Si vous utilisez une formule neutre  
veuillez indiquer le No de contribuable.**

- Des indications exactes et complètes épargnent au contribuable et aux autorités le désagrément de demandes d'explications ultérieures.
- La fortune de l'enfant mineur ainsi que les revenus qui proviennent de cette fortune s'ajoutent à ceux du détenteur de l'autorité parentale.

**1. Contribuable et requérant :**

Représentant .....

**2. Domicile :**

Le 31 décembre 2005 : .....

Le 31 décembre 2006 : .....

**Fin d'assujettissement :**

Décès le : .....

Départ à l'étranger le : .....

**Lieu d'origine :**

(Pour les étrangers : pays d'origine)

**3. en cas de mariage au cours de l'année 2006 :**

Date du mariage : .....

***Epouse***

Nom de jeune fille, prénom : .....

Année de naissance : .....

Ancien domicile : .....

**4. Avez-vous touché en 2006 à une part provenant de succession, de donation ou d'avance d'hoirie ? .....**

Dans l'affirmative : montant de la part : Fr. ....

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <b>1. Décès</b>                        | } | Nom et dernier domicile du défunt : .....         |
|  |   | Lien de parenté précis avec le défunt : .....     |
|  |   | Date du décès (jour, mois, année) : .....         |
|  |   | Date du partage (jour, mois, année) : .....       |
| <b>2. Donation<br/>Avance d'hoirie</b> | } | Nom et dernier domicile du donateur : .....       |
|  |   | Lien de parenté précis avec le donateur : .....   |
|  |   | Date de la prestation (jour, mois, année) : ..... |

**5. A quelles sociétés en nom collectif et en commandite participez-vous ? .....**

**6. Observations particulières :**

(p. ex. lorsque l'état ne comprend que certaines masses de biens : usufruit, biens des enfants, biens propres du conjoint, fortune de l'entreprise)

**7. Déclaration du contribuable et requérant :** j'atteste que les indications du présent état et de la présente demande sont exactes et complètes, notamment que l'impôt fédéral anticipé de 35% a été prélevé sur les rendements bruts figurant dans la colonne 5 au verso

Lieu et date : .....

Signature : .....

**8. Annexes : .....**

**Joindre les attestations bancaires et bordereaux d'encaissement des coupons**

**IMPORTANT: Pour les titres émis, achetés, vendus ou remboursés en 2006, il y a lieu d'indiquer la date exacte d'émission, d'achat, de vente ou de remboursement\***

*Dans la première colonne, utiliser uniquement les codes suivants: « E » pour l'entreprise du contribuable, « F » pour l'entreprise du conjoint, « A » pour les capitaux d'épargne et « L » pour les gains de loterie (autres genres de titres à laisser vide).*

CODES	Désignation exacte des valeurs					Fortune		Rendements bruts	
	N° du carnet, compte valeur nominale totale ou N° obligation Nombre actions, parts, etc. Montant de la créance N° et date du gain	Carnets, compte: nom du débiteur (banque, etc.) Obligations et obligations de caisse: nom du débiteur (banque, etc.) Actions, part, etc.: nom de la société, nature du titre Avoirs: nom du débiteur, nature de la créance Gains de loteries (Sport-Toto, Toto-X, PMU, etc.): attestation originale obligatoire	Obligations de caisse			Valeur imposable au 31.12.2006		Soumis à l'impôt anticipé sans les centimes	Non soumis à l'impôt anticipé sans les centimes
			Année Emission	Année Echéance	Taux %	Cours	Total Fr.	2006 Fr.	2006 Fr.
<b>1</b>	<b>2</b>	*				<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

Report des feuilles complémentaires .....			
Report de la feuille annexe USA (formule R-US 164) .....			
Report de la feuille complémentaire DA-1 .....			
<b>TOTAL 1</b> Total colonne 4 à reporter dans la déclaration d'impôt sous fortune, chiffre 32 .....			
<b>TOTAL 2</b> Total colonne 5: rendements soumis à l'impôt anticipé, à reporter ci-dessous dans la rubrique RENDEMENTS BRUTS .....			
<b>TOTAL 3</b> Total colonne 6: rendements non soumis à l'impôt anticipé, .....			
<b>TOTAL 4</b> Total colonne 5+6: à reporter dans la déclaration d'impôt sous chiffre 12 (sans les gains de loterie) .....			

Gains de loterie (codes L) = Fr. .... - mises Fr. .... = NET

- \*) Utiliser les abréviations suivantes
- Achat A
  - Vente V
  - Remboursement R
  - Souscription S
  - Conversion C
  - Actions gratuites AG

RENDEMENTS BRUTS		
Total colonne 5		
Impôt anticipé		
retenue USA		
IFI		

à reporter dans la déclaration d'impôt sous chiffre 12c ←

Décision (à laisser en blanc)		
Impôt anticipé		
retenue USA		
IFI		

Visa :

Annexe 2 à joindre obligatoirement à la déclaration

<b>Impôts cantonaux et communaux</b> <b>Impôt fédéral direct</b>	<b>Canton du Valais</b>	<b>Période de taxation</b> <b>2006</b>
Nom : ..... Prénom : ..... Commune : .....		

**1. IMMEUBLES SITUÉS EN VALAIS**

Commune de situation - Lieu	Occupé dès le	Occupé jusqu'au	Genre *	Année de construction obligatoire	Nbre de pièces ou d'appartements**		Rendements bruts sans les charges
					Nbre	Surface	2006
A) <b>Imm. utilisés à titre privé</b> (à déclarer les valeurs locatives)							
B) <b>Imm. loués non-meublés</b> (à déclarer les loyers)							
C) <b>Imm. loués meublés</b> (à déclarer les loyers)							
D) Fermages, intérêts versés par la Confédération, le canton et la commune, rentes pour droits de superficie, etc.							
<b>Rendement brut</b>							
<b>Déductions</b>							
E) Déduction spéciale pour logements loués meublés (20% de la lettre C) .....							Sous-total
F) Frais d'entretien, d'exploitation et d'économie d'énergie des immeubles sis dans le canton .....							
<b>G) Revenu imposable d'immeubles à reporter sous chiffre 11 a</b> .....							

**2. IMMEUBLES SITUÉS DANS UN AUTRE CANTON SUISSE**

Commune de situation - Canton	Acquis le	Genre *	Année de construction obligatoire	Valeur fiscale au 31.12.2006	Rendements bruts sans les charges
					2006
A) <b>Imm. utilisés à titre privé</b> (à déclarer les valeurs locatives)					
B) <b>Imm. loués non-meublés</b> (à déclarer les loyers)					
C) <b>Imm. loués meublés</b> (à déclarer les loyers)					
<b>Rendement brut</b>					
<b>Déductions</b>					
E) Frais d'entretien et d'exploitation (sur loyers meublés +20%) .....					
<b>F) Revenu imposable d'immeubles à reporter sous chiffre 11 b</b> .....					

**3. IMMEUBLES SITUÉS À L'ÉTRANGER**

Commune de situation - Pays	Acquis le	Genre *	Année de construction obligatoire	Valeur vénale au 31.12.2006	Rendements bruts sans les charges
					2006
A) <b>Imm. utilisés à titre privé</b> (à déclarer les valeurs locatives)					
B) <b>Imm. loués non-meublés</b> (à déclarer les loyers)					
C) <b>Imm. loués meublés</b> (à déclarer les loyers)					
<b>Rendement brut</b>					
<b>Déductions</b>					
E) Frais d'entretien et d'exploitation (sur loyers meublés +20%) .....					
<b>F) Revenu imposable d'immeubles à reporter sous chiffre 11 c</b> .....					

\*Appartement, maison familiale, villa, chalet, etc - \*\*de 15 à 20 m<sup>2</sup> = 1/2 pièce, voire 2, etc. - N.B.: la cuisine n'est pas prise en considération.

**4. GAINS ACCESSOIRES - GENRE D'ACTIVITÉS** (à préciser)

	REVENUS 2006 SANS LES CENTIMES	REVENUS 2006 SANS LES CENTIMES
	Conjoint	Contribuable
<b>a) Indépendant:</b> (Cotisations AVS personnelles y relatives à déduire sous chiffre 20) .....		
Déduction pour frais d'acquisition (en général 20%, minimum Fr. 700.-, au maximum Fr. 2200.-) après déduction des cotisations AVS .....		
Montant à reporter sous chiffre 4 a .....		
<b>b) Dépendant:</b> (après déduction des cotisations AVS + AI, APG, AC, AANP et prévoyance professionnelle) .....		
Déduction pour frais d'acquisition (en général 20%, minimum Fr. 700.-, au maximum Fr. 2200.-) .....		
Montant à reporter sous chiffre 4 b .....		

**5. DÉPENSES PROFESSIONNELLES DES SALARIÉS (CONTRIBUABLE RESPECTIVEMENT ÉPOUX)**

	2006 SANS LES CENTIMES
a) Frais de déplacement en transports publics .....	
b) Frais de déplacement <input type="checkbox"/> voiture (Fr. 0.65/km) <input type="checkbox"/> moto/scooter (Fr. 0.40/km) <input type="checkbox"/> vélo/vélocycle (Fr. 700.-/an)	
Nbre Km par jour ..... x ..... jours x Fr. ....	
Nbre Km par jour ..... x ..... jours x Fr. ....	
Nbre Km par jour ..... x ..... jours x Fr. ....	
c) Repas principal hors du domicile (réduction prix du repas et/ou cantine <input type="checkbox"/> oui) .....	
2 <sup>e</sup> repas principal hors du domicile ( <b>en cas de séjour hors du domicile</b> ) .....	
Frais de logement (chambre) pour séjour hors du domicile .....	
Travail par équipe .....	
d) Autres dépenses professionnelles (3% du salaire net, par an: au minimum Fr. 1900.-, au maximum Fr. 3800.-) .....	
e) Divers (à préciser) .....	
Total à reporter sous chiffre 19 a .....	

**6. DÉPENSES PROFESSIONNELLES DES SALARIÉS (ÉPOUSE)**

	2006 SANS LES CENTIMES
a) Frais de déplacement en transports publics .....	
b) Frais de déplacement <input type="checkbox"/> voiture (Fr. 0.65/km) <input type="checkbox"/> moto/scooter (Fr. 0.40/km) <input type="checkbox"/> vélo/vélocycle (Fr. 700.-/an)	
Nbre Km par jour ..... x ..... jours x Fr. ....	
Nbre Km par jour ..... x ..... jours x Fr. ....	
Nbre Km par jour ..... x ..... jours x Fr. ....	
c) Repas principal hors du domicile (réduction prix du repas et/ou cantine <input type="checkbox"/> oui) .....	
2 <sup>e</sup> repas principal hors du domicile ( <b>en cas de séjour hors du domicile</b> ) .....	
Frais de logement (chambre) pour séjour hors du domicile .....	
Travail par équipe .....	
d) Autres dépenses professionnelles (3% du salaire net, par an: au minimum Fr. 1900.-, au maximum Fr. 3800.-) .....	
e) Divers (à préciser) .....	
Total à reporter sous chiffre 19 b .....	

**7. IMPÔT CANTONAL, COMMUNAL ET FÉDÉRAL:** autres primes et cotisations d'assurances et intérêts de capitaux d'épargne

	2006 SANS LES CENTIMES
Primes pour assurances sur la vie et assurances de rente .....	
Intérêts de capitaux d'épargne (désignés par la lettre A dans l'état des titres) .....	
Primes pour assurances-maladie et accidents .....	
déductions des subsides .....	. /.
Total à reporter sous chiffre 25 J et 27 h de la déclaration (déduction maximum à respecter - selon tableau ci-dessous) .....	

MAXIMUMS	Impôt cantonal	Impôt fédéral direct Cotisation prév. professionnelle ou 3 <sup>e</sup> pilier A	
		OUI	NON
Couple Marié	3800.-	3300.-	4950.-
Autres contribuables	1500.-	1700.-	2550.-
Par enfant	1050.-	700.-	700.-

**Observations du contribuable**

.....

.....

.....